

Loi AGEC – art 13.1 & 13.2

Fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales

YVE – Valériane Eschscholzia VITAVEA CONSEILS

« Qualités et caractéristiques environnementales de l’emballage »

- Compostabilité : Non
- Incorporation de matière recyclée :
 - Blister : Produit ne contenant pas de matières recyclées
 - Etui : Produit ne contenant pas de matières recyclées
- Possibilité de réemploi :
 - Blister : Non
 - Etui : Non
- Recyclabilité :
 - Blister : Non recyclable
 - Etui : Emballage majoritairement recyclable
- Présence de substance dangereuse : Non

« Qualité et caractéristiques environnementales du produit »

- Présence de substance dangereuse : Non

Mis à jour le 16 mars 2023